



European Civil Service Federation
Fédération de la Fonction Publique Européenne

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA SORTIE DU CONFINEMENT

NECESSITE DE RÉVISER LES RÈGLES REGISSANT LE TÉLÉTRAVAIL, LES CONGÉS ANNUELS ET LE FLEXITIME

Plus de 1400 d'entre vous ont répondu à notre enquête.

Merci pour vos nombreuses idées.

La Fédération présente ici les résultats et suivant vos conseils, invite la DG HR à ouvrir un dialogue social pour revoir les règles du télétravail, des congés annuels et de l'horaire flexible.



Chers collègues,

La vie professionnelle à la Commission après la pandémie de coronavirus

L'administration a désormais appris de l'expérience actuelle que l'on peut faire confiance au personnel pour travailler de la même manière, voire plus efficacement, tout en télétravaillant cinq jours par semaine pendant des mois. Post-Coronavirus, le monde du travail non seulement à la Commission, mais partout sera très différent.

La Fédération appelle donc la DG HR à ouvrir un dialogue social et à procéder à une révision majeure des règles du télétravail, de report des congés annuels et des horaires flexibles pour organiser la nouvelle normalité de travail que la Commission va devoir adopter après la fin de la pandémie de coronavirus.

De la lecture des avis exprimés par le personnel, **la Fédération** suggère déjà que ces règles revisitées devraient inclure les possibilités de:

- Télétravail structurel permanent comme mode de travail standard par défaut sans entrave de la hiérarchie.
- Télétravailler jusqu'à 50% du temps et jusqu'à 5 jours par semaine.
- Télétravail depuis un autre pays qui devrait être rendu possible dans des conditions aménagées
- Revoir les règles de l'horaire flexible applicables au bureau et pendant le télétravail et la période de « coretime »
- Repousser au moins cette année la limite à 12 jours du report des congés annuels à l'année suivante.

Voici les principaux messages du personnel :

Que pensez-vous de la phase de télétravail actuelle?

76% du personnel trouve que le télétravail leur convient bien et déclarent pouvoir effectuer 90% à 100% de leur travail à domicile.

Seuls 6% des collègues expriment encore des difficultés importantes, par exemple la solitude de ceux qui sont isolés à la maison.

A noter que 20% d'entre nous ont du mal à concilier vie professionnelle et vie familiale et 13% estiment que leur santé mentale souffre.

Et 17% ont des problèmes de santé physique - principalement des douleurs au dos et aux membres et une fatigue oculaire dues :

- à une mauvaise ergonomie et
- à un équipement informatique inadéquat (manque de grands écrans, claviers et imprimantes).

Seulement 3% signalent encore des problèmes avec leur hiérarchie. Ceux-ci se plaignent de grandes difficultés avec une minorité de CdU et Directeurs qui

ignorent encore les directives de télétravail de la DG HR et imposent des délais serrés et des charges de travail irréalistes, en envoyant des courriels urgents tous les jours et à n'importe quelle heure et en pressant le personnel pour retourner au bureau.

Le télétravail à partir d'un autre pays est souvent demandé, par exemple pour réunir des familles où le conjoint travaille dans un pays différent de celui où le week-end n'est pas possible actuellement.

Lorsque nous sortirons de l'isolement, qu'aimeriez-vous faire?

66% du personnel souhaite continuer le télétravail pendant toutes les phases prévues par la Commission jusqu'à ce que le coronavirus soit sous contrôle, par exemple jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible.

Beaucoup ont exprimé leur crainte à l'idée de retourner au bureau et d'utiliser les transports en commun - après tout, aucun membre de la hiérarchie ne prendra la responsabilité de garantir au personnel qu'il n'y a aucun risque qu'il contracte le virus au bureau.

Il y a une petite minorité de collègues, principalement ceux qui se sentent seuls à la maison, qui souhaitent retourner au bureau, même si les nouvelles conditions de travail au bureau ne ressembleront plus beaucoup à celles d'avant.

Seuls 6% souhaitent revenir à temps plein et 19% à temps partiel.

Les parents disent qu'en tout cas, ils ne peuvent pas retourner au bureau avant la réouverture des écoles. Les frontaliers luxembourgeois déclarent que les contrôles notamment aux frontières allemandes devront être levés avant tout retour au bureau car les retards peuvent être supérieurs à une heure dans chaque sens.

De nombreux collègues soulignent qu'avec toutes les restrictions - éloignement social, pas de réunions, pas de cafétéria pour rencontrer des collègues, des mesures strictes de santé et de sécurité - le retour au bureau n'apportera aucune valeur ajoutée car ils seront presque aussi isolés et beaucoup moins en sécurité qu'à la maison.

Beaucoup craignent de travailler dans des espaces ouverts et des bureaux partagés en raison de doutes majeurs sur la santé et la sécurité : la transmission du virus via la climatisation, dans les ascenseurs, les poignées de portes, les couloirs et gages d'escaliers trop étroits, l'hygiène dans les toilettes... malgré la fourniture de masques et de gel, la désinfection des bureaux et du matériel informatique.

Des collègues suggèrent également que la limite d'âge actuelle pour être inclus dans le groupe vulnérable autorisé à télétravailler indéfiniment est trop élevée et devrait être ramenée à 58 ans.

Quels sont vos projets pour la période estivale?

57% des collègues voudraient prendre des vacances à l'étranger cet été si les frontières sont rouvertes, mais 30% préféreraient continuer à travailler pendant que la pandémie continue et prendre leurs vacances plus tard, même l'année prochaine.

25% souhaiteraient également avoir la possibilité de faire du télétravail depuis leur pays d'origine, et un très grand nombre, 40% souhaiteraient pouvoir combiner leurs vacances avec le télétravail depuis leur destination de vacances.

La Fédération demande à la Commission de répondre à ces diverses demandes en introduisant des mesures exceptionnelles pour permettre à tout le personnel de combiner les congés annuels avec le télétravail et de supprimer la limite de 12 jours pour le report des congés annuels à l'année prochaine.

LA FEDERATION

Votre source d'informations fiables

Vous ne serez jamais seul